

## Fiche d'adhésion 2023/2024 – Salle d'escalade Entre Terre Et Ciel

### Adhérent Individuel Entre Terre et Ciel

NOM.....Prénom :.....

Date de naissance :...../...../..... Age :.....

#### Option 1 :

**Accès 1 fois par semaine, le vendredi à partir de 19h:séance réservée aux adhérents de l'association**

JEUNE moins de 7 ans*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans* inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans* non inscrit au cours de l'école d'escalade	25 €	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 16 à 18 ans inscrit au cours de l'école d'escalade	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 16 à 18 ans non inscrit au cours de l'école d'escalade	55 €	<input type="checkbox"/>
<i>*les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.</i>		
ADULTE inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	Gratuit	<input type="checkbox"/>
ADULTE non inscrit au cours de l'école d'escalade au trimestre	100 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	80 €	<input type="checkbox"/>

**TOTAL OPTION 1 :.....**

#### Option 2 :

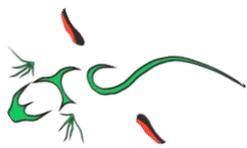
**Accès illimité : accès possible sur tous les créneaux d'ouvertures**

*Vous devrez justifier de votre autonomie en S.A.E. / Être titulaire du Passeport escalade JAUNE au minimum*

JEUNE moins de 7 ANS*	Gratuit	<input type="checkbox"/>
JEUNE de 7 ans à 15 ans*	50 €	<input type="checkbox"/>
<i>*les enfants de moins de 16 ans devront obligatoirement être accompagné d'un adulte responsable.</i>		
JEUNE de 16 à 18 ans	115 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE	210 €	<input type="checkbox"/>
ADULTE (tarif réduit : étudiant, chômeur, sur présentation de justificatif)	170 €	<input type="checkbox"/>

**TOTAL OPTION 2 :.....**

Règlements à joindre avec la fiche d'inscription. Moyens de paiement acceptés : chèque, chèque vacances ANCV, coupon Sport ANCV



## Accès à la salle d'escalade Entre Terre et Ciel

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e)  Mme  M. ....

Tél. : ..... / ..... / .....

détenteur de l'autorité parentale, autorise l'enfant

NOM ..... PRÉNOM .....

Date de naissance ...../...../.....

ADRESSE .....

Code postal ..... VILLE .....

**ayant moins de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel. J'ai bien noté qu'il doit impérativement être accompagné d'un adulte qui en sera responsable.**

**ayant plus de 16 ans, à utiliser les structures d'escalade de la salle Entre Terre et Ciel  seul ou  accompagné d'un adulte qui en sera responsable. J'atteste que l'enfant est :**

non autonome en escalade (1) ,

autonome de niveau 1 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade blanc (2), à savoir :

- Il sait mettre correctement un baudrier
- Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette
- Il sait parer une chute

autonome de niveau 2 ou détenteur d'un Passeport FFME Escalade jaune (3), à savoir :

- Il sait mettre correctement un baudrier
- Il sait s'encorder en utilisant un nœud de huit tressé avec un nœud d'arrêt
- Il sait utiliser un système d'assurage pour assurer en moulinette et en tête
- Il sait parer une chute
- Il sait grimper en tête

*Sous la responsabilité d'un adulte qui l'accompagne, l'enfant aura accès aux mêmes structures et à la même pratique (moulinette ou en tête) que celles autorisées à l'adulte, selon l'autonomie de ce dernier (cf. règlement intérieur).*

- Je déclare posséder une assurance responsabilité civile couvrant la pratique de l'escalade pour mon enfant.
- J'ai pris connaissance du Règlement Intérieur de la salle et m'engage à le respecter et le faire respecter par l'enfant.
- J'atteste que l'enfant possède les conditions physiques nécessaires à la pratique de l'escalade.
- J'autorise, en outre, les responsables de la salle à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l'enfant.

À .....,

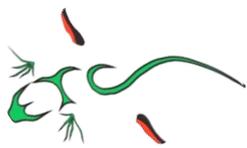
le ...../...../.....

**Signature** du ou des parents ou de l'autorité qualifiée, précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) Il n'a accès qu'à la structure de blocs.

(2) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en moulinette uniquement.

(3) Il a accès à la structure blocs et au mur à cordes en tête.



## Catégories / Ages -Saison 2023/2024

### **JEUNE** : né après le 31 août 2006

- Moins de 7 ans : né après le 1<sup>er</sup> septembre 2017
- 7 à 15 ans : né entre le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et le 31 août 2017
- 16 à 18 ans : né entre le 1<sup>er</sup> septembre 2006 et le 31 août 2008

### **ADULTE** : né avant le 1<sup>er</sup> septembre 2006